



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 05/02/2021-20h00

POINT DE SITUATION SUR LES CRUES EN CHARENTE-MARITIME

En Charente-Maritime, plusieurs cours d'eau sont sous surveillance par le Service de prévision des crues. Depuis le 2 février, 3 cours d'eau sont en alerte ORANGE (Charente aval, Boutonne Amont, Dronne aval).

Concernant la Boutonne, les pluies annoncées dans le week-end pourraient maintenir le niveau actuel. S'agissant de la Charente, sous réserve du niveau des précipitations prévues en fin de semaine, un pic est attendu pour lundi.

22 communes sont actuellement touchées par ces crues : 14 sur l'arrondissement de Saintes, 4 sur celui de Jonzac, 4 sur celui de Saint-Jean d'Angély.

Sur ces 22 communes, 9 ont activé leur plan communal de sauvegarde.

Nicolas BASSELIER, préfet de la Charente-Maritime, a décidé d'activer le centre opérationnel départemental ce vendredi 5 février.

Plus de 200 sapeurs-pompiers, gendarmes et policiers ont été déployés sur le terrain. Dès demain matin, 32 militaires d'une unité d'intervention de la sécurité civile viendront renforcer les effectifs déjà engagés à Saintes.

Sur l'ensemble du département, 150 personnes ont été évacuées, dont 40 ont été prises en charge et hébergées par les communes.

Par ailleurs, les 94 détenus de la maison d'arrêt de Saintes ont été transférés vers d'autres établissements de la Nouvelle-Aquitaine afin d'anticiper d'éventuelles difficultés d'accès à la maison d'arrêt.

Le préfet appelle la population résidant aux abords des cours d'eau en crue à la plus grande vigilance.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)